

Données Essentielles

Caractéristiques des acheteurs :

Nom de l'acheteur ou du mandataire :

CC DU BOCAGE MAYENNAIS

Numéro SIRET de l'acheteur ou du mandataire :

24530038900039

Caractéristiques du marché public :**Numéro d'identification unique de marché public :**

245300389000392022105A1E4B00

Nature du marché :

Marché

Objet du marché :

Enlèvement et élimination de déchets collectés sur les déchèteries de la Communauté de Communes du Bocage Mayennais

Code CPV principal :

90500000-2

Procédure de passation :

Appel d'offres ouvert

Technique d'achat :

Sans objet

Modalité d'exécution du marché public :

Sans objet

Lieu principal d'exécution :

Territoire de la Communauté de Communes du Bocage Mayennais

Identifiant du lieu principal d'exécution (code postal ou code INSEE) :

53120

Type de code du lieu d'exécution :

Code postal

Durée totale du marché :

84 mois

Considérations sociales :

Pas de considération sociale

Considérations environnementales :

Pas de considération environnementale

Marché comportant des travaux, services ou fournitures innovants :**Part des produits issus de l'Union européenne :**

0.0

Part des produits fabriqués en France :

0.0

CCAG de référence :

Pas de CCAG

Date de notification :

26/12/2022

Date initiale de publication des données essentielles :

26/12/2022

Caractéristiques financières :

Nombre d'offres :

Montant forfaitaire ou estimé maximum HT :

1 351 700 euros

Forme du prix :

Unitaire

Type de prix :

Attribution d'une avance :

Caractéristiques d'identification des opérateurs économiques :

Dénomination sociale	Identifiant (Siret, n° TVA intra, etc)	Type d'identifiant
PASSENAUD	412 242 315 000 15	SIRET
Type de groupement d'opérateurs économiques :		
Sous-traitance déclarée pendant la phase de passation :		
SEP VALORISATION	450 550 421 00017	SIRET
Type de groupement d'opérateurs économiques :		
Sous-traitance déclarée pendant la phase de passation :		
EVA	522 511 351 00010	SIRET
Type de groupement d'opérateurs économiques :		
Sous-traitance déclarée pendant la phase de passation :		